Glossaire

a

agent littéraire • De plus en plus sollicités par les auteurs, quel que soit le stade de leur carrière, les agents littéraires représentent les créateurs dans la recherche d'éditeur, la négociation de contrat d'édition, la cession de droits étrangers ou audiovisuels de leur œuvre.

artiste-auteur • Travailleur non salarié qui crée des œuvres protégées par le Code de la propriété intellectuelle et qui est rattaché au régime social des artistes-auteurs. Dans le secteur du livre, cela concerne les écrivains, illustrateurs, traducteurs, scénaristes de bandes dessinées… Ils ont un droit de propriété sur leurs œuvres et sont susceptibles de percevoir, à ce titre, des droits d'auteur (voir « Les droits d'auteur » page 11).

à-valoir • Somme versée par l'éditeur à l'auteur telle que mentionnée dans le contrat d'édition, avant le début de l'exploitation du livre. Elle reste acquise quelle que soit la fortune de l'ouvrage, et sera déduite des droits d'auteur dus par l'éditeur.

b

bibliodiversité • En écho à la biodiversité et dans le contexte d'une forte concentration éditoriale et d'une uniformatisation de la production, cette notion fait référence à une nécessaire diversité de la création éditoriale mise à la disposition des lecteurs (voir « La bibliodiversité » page 23).

c

chemin de fer • Dans l'édition ou le journalisme, document de travail représentant l'ensemble d'un ouvrage de façon simplifiée afin de déterminer l'emplacement des illustrations, le rythme de la narration et la forme graphique.

collection éditoriale • Publication d'un ensemble de livres par une maison d'édition, regroupés autour de caractéristiques communes (genre, style, public cible…), en général identifiable par une identité visuelle propre.

comité de lecture • Regroupe des professionnels de l'édition, mais aussi des lecteurs, souvent bénévoles, rattachés à une maison d'édition et qui effectuent une première sélection des manuscrits avant qu'ils soient examinés par l'éditeur.

contrat d'édition • Selon l'article L. 132-1 du Code de la propriété intellectuelle : « Le contrat d'édition est le contrat par lequel l'auteur d'une œuvre de l'esprit ou ses ayants droit cèdent à des conditions déterminées à une personne appelée éditeur le droit de fabriquer ou de faire fabriquer en nombre des exemplaires de l'œuvre ou de la réaliser ou faire réaliser sous une forme numérique, à charge pour elle d'en assurer la publication et la diffusion. »

CTEAC (Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle)
Dispositif visant à renforcer l'accès à l'EAC pour les habitants d'un territoire. Cette convention pluriannuelle, signée entre l'État (ministères de la Culture et de l'Éducation nationale) et les collectivités territoriales, facilite la coordination des actions culturelles des différents partenaires engagés dans le développement de cette politique. Les contrats d'EAC peuvent prendre d'autres dénominations selon les régions ou partenaires, comme les PLEAC, CLEA, ou encore les PCT (Projets culturels de territoire).

CTL (Contrat territoire lecture)
Dispositif visant à développer la lecture publique sur un territoire. Signé entre l'État, les collectivités territoriales et d'autres partenaires (CAF, académies, universités, etc.), il coordonne et structure des actions pour encourager la pratique de la lecture auprès de publics variés et éloignés de la culture.

d

dépôt légal • Obligation légale, instaurée en 1537 par François Ier, pour tout éditeur ou imprimeur, de déposer des exemplaires de leurs publications auprès de la Bibliothèque nationale de France pour archivage et préservation.

droits culturels • Droits humains et fondamentaux reconnus par l'article 5 de la Déclaration de Fribourg (2007) et l'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948), garantissant l'accès, la participation et la contribution à la vie culturelle et aux références culturelles de son choix.

droit de retour • Usage commercial qui permet aux libraires de retourner aux éditeurs les exemplaires invendus d'un livre, sous certaines conditions, afin de limiter les risques financiers liés au stockage ou à l'invendu.
Les ouvrages pouvant bénéficier de ce droit sont : l'**office** (service d'envoi aux libraires par les diffuseurs de nouveautés ou de réimpressions), et le noté (commande supplémentaire d'ouvrages faisant partie de l'office).

e

édition poche ou livre de poche
Réimpression non systématique d'un livre dont le format d'impression a été réduit, généralement en utilisant du papier plus fin, des caractères plus petits. Le prix est modéré et le tirage relativement important.

f

fanzine • Publication amateure, souvent créée de manière artisanale, qui traite de sujets spécifiques, à propos de la musique, du cinéma, des bandes dessinées, ou de la culture geek, par exemple, pour partager des idées ou informations spécifiques. Sans objectif commercial, ils sont généralement réalisés par des passionnés, autoédités et imprimés en petites quantités.

i

imprimerie de labeur • Terme regroupant la composition et l'impression de tous les imprimés, hors presse quotidienne.

impression numérique • Technique d'impression à partir des fichiers numériques, sans besoin de plaques d'impression ou de temps de calage, principalement utilisée pour les petits tirages ou les réassorts de livres.

Glossaire

impression offset • Procédé majoritairement pratiqué pour l'impression des livres en France, utilisant des plaques métalliques pour transférer l'encre sur un support intermédiaire avant de l'appliquer sur le papier, idéale pour les tirages en grande quantité.

ISBN (International Standard Book Number) • Code unique à 13 chiffres attribué à chaque livre publié, permettant de l'identifier de manière standardisée par les systèmes de gestion, de distribution, de vente et de prêts à l'échelle mondiale.

l

littérature de genre • La littérature de genre renvoie à des genres littéraires longtemps sous-estimés par la presse et la critique académique, comme les romans sentimentaux, la science-fiction et le polar. S'appuyant sur des codes (ambiances, thèmes, styles, personnages) qui leur sont propres, le genre est aujourd'hui une littérature à part entière.

livre broché • Technique la plus répandue de reliure d'un livre dont les pages sont collées ou cousues dans une couverture souple et non reliées dans une couverture rigide, offrant une alternative économique au livre relié.

m

métadonnées • Données techniques d'un livre, dont l'ISBN, incluant des informations comme le titre, l'auteur, la date de publication, le genre littéraire ou le résumé, qui permettent l'identification, le recensement, la visibilité et la commercialisation de l'ouvrage.

microédition • Pratique d'édition à petite échelle, souvent artisanale, consistant à publier des ouvrages en tirages réduits.

p

prépresse • Ensemble des étapes préparatoires à l'impression d'un livre, incluant la mise en page, la création des plaques d'impression et la correction des épreuves.

postpresse • Ensemble des étapes après l'impression d'un livre, comprenant la découpe, le pliage, la reliure, l'emballage et la distribution des livres imprimés.

r

réassort • Réapprovisionnement d'un ouvrage par le libraire, en commandant de nouveaux exemplaires auprès de l'éditeur ou du distributeur pour répondre à la demande.

résidence d'auteur/d'illustrateur
Généralement soutenues par des institutions culturelles ou des collectivités, les résidences permettent à un auteur de créer, d'échanger avec le public et d'animer des ateliers (écriture, illustration…) sur une période et un territoire donnés. Les résidences, par leur durée, leur implantation, leur intention et leurs objectifs, sont diverses dans leurs modalités de sélection et de contractualisation. On peut distinguer deux grandes catégories de résidence : la résidence de mission, où 100 % du temps de l'auteur est dédié à la médiation et à la transmission ; la résidence de création, où 70 % au moins de son temps est consacré à la création d'une œuvre originale et 30 % au plus à la médiation.

Fiche réalisée à partir du guide « Le livre et l'action culturelle », publication d'Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture associée au PREAC Littérature, 2025

Cette publication est réalisée par Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture

Une association financée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes.

Elle propose un aperçu de l'écosystème du livre, un panorama non exhaustif des métiers ainsi que des projets d'action culturelle pouvant être menés autour de la transmission du livre et la lecture. Les conseils de l'équipe d'Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture peuvent vous aider à aller plus loin dans cette découverte ou à préciser votre projet.

Cette publication est associée au PREAC Littérature d'Auvergne-Rhône-Alpes

Un Pôle de ressources pour l'EAC (PREAC) a pour objectif de réunir dans une communauté d'action les différents acteurs concernés par l'éducation artistique et culturelle à l'échelle d'une région. Mis en place par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et le ministère de la Culture, les PREAC régionaux sont coordonnés par l'INSEAC du CNAM. Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture est missionnée par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes pour sa coordination.

Pour compléter cette publication et dans le cadre du PREAC Littérature, Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture propose un ensemble de fiches pratiques et de ressources destinées à alimenter la réflexion et les initiatives des porteurs de projets d'action culturelle autour du livre, de la lecture et, plus particulièrement, de la littérature.

Collection #1 : « Rencontrer le livre aujourd'hui »

Pour structurer la mise en œuvre de projets d'action culturelle avec une diversité de professionnels de la chaîne du livre : auteurs, maisons d'édition, librairies, bibliothèques, festivals. Ces fiches proposent des repères pour identifier les acteurs, construire des partenariats, envisager les modalités de collaboration et de rémunération, cadrer et budgéter un projet.

Exemples de fiches : « Animer une rencontre avec un auteur », « Collaborer avec un professionnel du livre », « Rémunérer un auteur »…

Collection #2 : « Pratiques de l'EAC »

Pour des ateliers clés-en-main. On y découvre une grande variété de formats, les conditions de leur mise en œuvre, des conseils pratiques et des retours d'expériences, les enjeux éducatifs et culturels, et les publics concernés par chaque proposition.

Exemples de fiches : « S'essayer à la sieste littéraire », « Pratiquer la lecture à voix haute », « Réaliser un fanzine »…

Collection #3 : "Matière à réflexion"

Pour mettre en perspective les pratiques autour du livre, de la lecture et de la littérature. Réalisées à partir des interventions proposées lors des Rencontres nationales ou des Résonances du PREAC Littérature, ces contributions, dans leur grande diversité de formats et de contenus, reflètent le point de vue de leurs auteurs et donnent matière à réflexion sur de nombreuses thématiques.

Exemples de fiches : « Les temps de l'écriture », « Les voix de la nature en littérature », « Découvrir le monde dès la petite-enfance à travers le livre »…